



ACTES DU COLLOQUE DE L'ALLIANCE MACONNIQUE EUROPEENNE.

BRUXELLES, LE 25 SEPTEMBRE 2022.

Thème central : « Oser s'engager pour... »

Préambule.

Après la publication du rapport final de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe » organisée par les instances européennes et comportant quarante-neuf propositions détaillées en trois cent vingt-neuf mesures concrètes à mettre en application par le Parlement ou la Commission européenne, l'Alliance Maçonnique Européenne a souhaité recueillir l'avis de ses membres sur leur vision de la démarche entreprise par les autorités selon leur aspiration à une Europe conforme à nos valeurs humanistes.

Notre association, faut-il le rappeler, réunit plusieurs centaines de milliers de Francs-maçons et Francs-maçonnnes répartis dans différentes obédiences de seize pays membres de l'Union Européenne, ou membres du Conseil de l'Europe.

Il ne s'agissait évidemment pas pour nos membres de passer au crible les centaines de mesures concrètes proposées par les panels de citoyens, ni d'en évaluer les conséquences concrètes dans un avenir proche ou lointain sur la vie quotidienne des citoyens européens.

Nous souhaitons plutôt, sur quatre axes thématiques généraux, mener une réflexion sur ce que devrait rechercher le Parlement européen, au travers des mesures concrètes retenues, comme projet global d'une société plus libre, plus égale, et plus solidaire.

Nous ne nous prétendons pas détenteurs de vérité, ni représentants exclusifs des valeurs humanistes que nous cultivons depuis des siècles, valeurs héritées de l'époque des Lumières. Il nous semble cependant pertinent de rappeler ici, à l'intention de nos membres comme à destination des décideurs, l'esprit de fraternité que nous souhaitons voir prioriser lors des débats parlementaires à venir, au-delà des préoccupations nationalistes ou régionalistes, au-delà des préoccupations strictement techniques ou financières, que la mise en application concrète de ces propositions devra rencontrer.

Nous souhaitons saluer aussi, au point de départ de ce chantier, une initiative citoyenne d'ampleur inédite. Ceci nous confirme que, pour une première fois dans l'histoire de la construction européenne, cette Europe est considérée par l'actuelle Commission comme une entité géopolitique, au-delà des seules préoccupations et thématiques économiques. Pour cela déjà, les membres de l'Alliance Maçonnique Européenne saluent le travail entrepris par la Commission sous la présidence de Madame Von Der Leyen.

Toutefois, il nous paraît indispensable de toujours placer l'humain en première place, en priorité absolue, dans la suite de ces travaux de mise œuvre de ce projet global de société. Les défis à relever sont gigantesques et le temps nous est compté.

Face aux problèmes du bouleversement climatique, d'une urgence absolue, face à une situation de crise politique exigeant la cohésion absolue des Etats membres pour maintenir la solidarité envers un pays agressé aux marges de nos territoires, confrontés à une crise économique qui menace les plus précaires de nos concitoyens, plus que jamais, les idéaux de fraternité, d'égalité, et de liberté doivent constituer la boussole qui indiquera le cap à suivre.

Discours d'ouverture des travaux du colloque : Madame Raymonda Verdyck, Présidente de la Grande Loge Féminine de Belgique (GLFB-VGLB) et Monsieur Henry Charpentier, Président de l'Alliance Maçonnique Européenne (A.M.E.).

Osons nous engager comme Franc-Maçon pour une Europe Humaniste

Let us dare to commit ourselves to a Humanist Europe

Introduction par Raymonda Verdyck, Présidente de la Grande Loge Féminine de Belgique (GLFB-VGLB), et Henry Charpentier, Président de l'A.M.E.

Welcome/ Bienvenue

RV TCS Présidente, TCF Président des Obédiences membres de l'Alliance Maçonnique Européenne (AME), TC FF et SS, le Président de l'Alliance et moi-même vous souhaitons la bienvenue à Bruxelles à ce colloque, dans la foulée du Convent de la GLFB-VGLB, ayant comme thème central « *Osons-nous nous engager pour une Europe Humaniste* ». Et ce dans le cadre des travaux initiés par les instances européennes sur L'Avenir de l'Europe.

HC Ce rassemblement de vous tous, francs-maçons de toute l'Europe, est important en ces temps de grands changements. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui à Bruxelles, capitale de l'Europe, autant de francs-maçons venant de loges différentes, relevant d'Obédiences membres de l'AME répandues dans toute l'Europe. Mais également des SS et des FF venant d'autres horizons, et d'obédiences amies de nos membres.

RV Aujourd'hui, l'Europe et le monde sont confrontés à des problèmes et à des changements fondamentaux. La construction de l'Europe a permis des avancées certaines dans différents domaines et a engendré une période de paix depuis de nombreuses années. Mais aujourd'hui, elle doit faire face à des défis d'envergure comme la guerre Russie-Ukraine, la crise de l'énergie, la crise migratoire, la montée des populismes et fanatismes, les crises sociales, la perte de la démocratie, etc. Le monde autour de nous change et le constat est alarmant : reculs sociaux, droits de l'homme et surtout droits des femmes remis en question, tentation des populismes, etc. Des problèmes fondamentaux et des questions qui exigent une réponse urgente de notre société, et donc aussi de chacun de nous à titre individuel. On parle à juste titre de crises dans de nombreux domaines ainsi que de la possibilité que l'Europe soit confrontée à des transitions importantes dans l'histoire.

HC Aujourd'hui, près de trois siècles après sa fondation, la Maçonnerie spéculative est donc confrontée à de nouveaux défis. La société actuelle utilise clairement d'autres échelles de valeurs, où l'esprit matérialiste domine l'esprit idéaliste. Mais ceci n'enlève rien au fait que les idéaux des Lumières sur lesquels la société démocratique se base encore aujourd'hui sont les seuls garants à long terme de la construction d'une société ouverte, libre et tolérante dans laquelle le dialogue et le respect mutuel pour les conceptions opposées priment sur l'intolérance, le fanatisme, l'égoïsme, le populisme ... Les Francs-maçons et maçonnnes veulent une Europe au sein de laquelle l'« HUMAIN » prime.

RV On You it comes / On Your voice it comes

Where do I stand as a Freemason? Where do I stand as a Freemason in my Lodge ? What is the relationship between the closed Lodge and the society? Where do we stand as Freemasons in this changing world?

Some argue that Freemasons can only do optimal symbolic and ritual work inside an open and democratic society. Or as Herman Balthazar, a Belgian philosopher, stated: "*the argument of tradition does not separate the Freemasons from their own time. The way of working of Freemasons does not elevate them above and beyond historical time*". He or she lives in the society of their own historical time. They cannot claim to be separate from it. Building the Temple of Mankind is not an empty formula.

HC But does this also require that each individual Freemason openly thinks along and cooperates in this society? Or do we rather prefer to stay discrete and use the path of an Alliance such as the AME, to communicate openly and freely with society and with Europe as an institution?

Whatever path is chosen, it is important that each of us has a voice to not only understand these changes but also to steer them in a direction according to our Masonic values and principles.

RV Osons nous nous engager : que signifie aujourd'hui être citoyen, Franc-maçon et Européen ?

Quel rôle un maçon, une maçonne peuvent-ils jouer en Europe ? Comment un maçon peut-il s'engager comme citoyen actif européen ?

Le travail sur nous-mêmes, la découverte de notre moi profond, entrepris lors de notre démarche initiatique restent certes indispensables car ils sont la base de toutes nos actions et nous apprennent à nous perfectionner en tant qu'êtres humains. Mais ce n'est pas suffisant pour apporter une solution aux problèmes qui gangrènent nos sociétés. Notre démarche symbolique et intellectuelle ne prendra du sens qu'à condition de nous engager dans le monde en y mettant en pratique nos valeurs.

Ceci rappelle la nécessité pour le maçon de s'engager également sur des thèmes européens et est étroitement lié à l'esprit critique, à la formation d'un citoyen européen, à la "citoyenneté active", aux valeurs morales et éthiques, etc.

De là vient la question principale de la Conférence à Bruxelles : Osons nous engager comme Franc-Maçon pour une Europe Humaniste.

L'Initiation maçonnique est une quête permanente de sa propre spiritualité, un approfondissement de la symbolique et un partage rituel avec les autres.

La Franc-Maçonnerie se présente également comme une alliance universelle « ayant pour but la fraternité de tous les êtres humains, le perfectionnement de l'être humain et le progrès de l'humanité ». Le « Centre d'Union » qu'elle tente de réaliser se développe à partir de la diversité. Rassembler ce qui autrement serait resté épars représente l'essence même de notre recherche commune de la fraternité.

HC Si la Maçonnerie veut effectivement atteindre ce but, elle ne doit pas uniquement se concentrer sur sa mission initiatique et spirituelle, mais, en raison des valeurs et principes qu'elle chérit, entamer le dialogue avec tous ceux, en ce compris les non-Maçons, qui avec une autre vision prônent les mêmes valeurs de liberté, égalité et fraternité. Ceux qui partagent les mêmes valeurs doivent aussi pouvoir en discuter ensemble sans retenue. Dans des domaines de valeurs maçonniques comme l'égalité mais aussi dans des domaines tels que la santé, le climat et la durabilité. Le dialogue est à favoriser entre maçons mais aussi entre maçons et non-maçons, tels que philosophes et penseurs religieux, car de la confrontation des idées jaillit la lumière.

La Franc-Maçonnerie garantit à tous ses membres «*la complète liberté de pensée et de conviction*» (James Anderson). Il est vrai que ceci est un devoir personnel de chaque Franc-Maçon mais les Obédiences par la voix de l'AME participent en prenant des positions publiques ou en publiant des communiqués dans des cas spécifiques où les principes fondamentaux de la pensée libre, de la libre expression de ses convictions, de la démocratie ou encore la dignité humaine sont foulés aux pieds.

RV The theme of today's conference – Reflections on the Future of Europe

At the beginning of 2022, the European Parliament, the Council and the European Commission decided to listen directly to Europeans and to act, within the limits of their competences, on the recommendations made. **Panels of European citizen -at least a third of whom are under the age of 25- have been set up to allow citizens to reflect on the future they want for the European Union.** On the 9th of May 2022, the three EU institutions **presented their conclusions** including 49 proposals **for the future of Europe of which you have received a copy today.** The three institutions will now examine by the end of 2022 how to effectively follow up on this report, each within its competences and in accordance with the Treaties.

It is at this very moment that the AME can play its role through the discussions that take place between the European Commission and the confessional and non-confessional instances in the frame of the permanent dialogue Article 17 du TFUE.

At this AME conference in Brussels we want to discuss "The Future of Europe" with a focus on FOUR themes identified by the AME that are part of both the European debate and Masonic values and may have a possible impact on Europe's decision-making.

Let us dare to commit ourselves to a Humanist Europe

Theme 1: Committing to a public health in Europe

Theme 2: Committing to the sustainable and humane environment in Europe

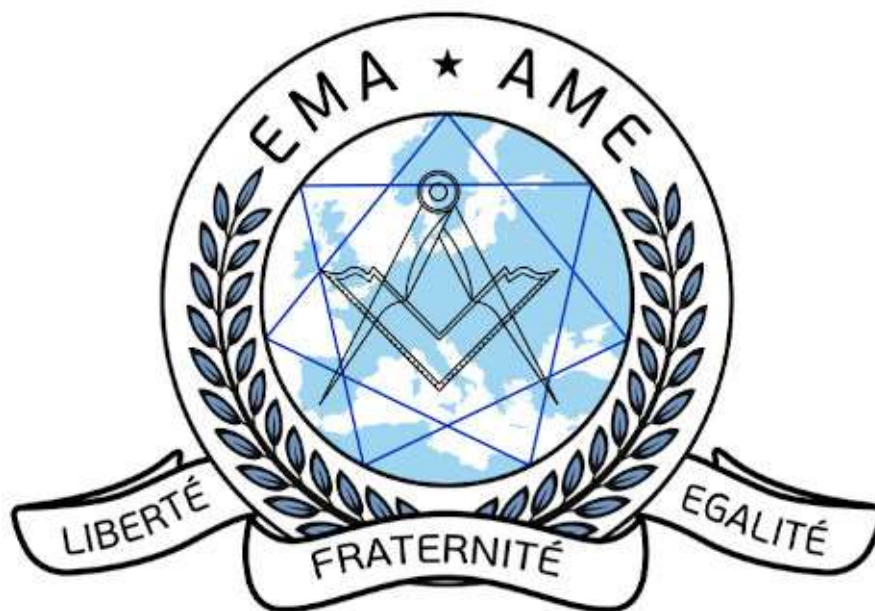
Theme 3: Committing to equality and inclusion (human rights)

Theme 4: Committing to European citizenship and young people

HC Ce colloque de l'AME sur l'avenir de l'Europe nous offre à tous et toutes une occasion unique de débattre des priorités de l'Europe et des défis auxquels elle est confrontée. Peu importe d'où vous venez ou quelle activité vous exercez, voici une opportunité de réfléchir à l'avenir que vous souhaitez pour l'Union européenne.

Les Obédiences maçonniques, au travers de l'AME, peuvent s'exprimer sur les grands problèmes et débats sociaux. C'est notre union qui nous permettra d'agir efficacement. C'est pour cela que ce colloque d'aujourd'hui est si indispensable pour faire entendre la voix maçonnique, notre voix à tous et toutes. Cette rencontre doit permettre que dès aujourd'hui nous formions un maillage de citoyens engagés, experts techniques ou non, disposés à mettre leur réflexion à disposition des instances européennes décisionnaires.

Nous vous remercions de votre nombreuse participation à ce chantier, et vous invitons à rejoindre les tables de discussion spécifiques pour chaque thématique de réflexion.



Colloque AME 25 septembre 2022 à Bruxelles.

Table 1 : S'engager pour la santé publique en Europe

Introduction par : Dr Brice Poreau

Modératrice : Dr Ina Piperaki

Propositions retenues par la conférence sur l'avenir de l'Europe = 7 à 10 du rapport.

Nombre de mesures concrètes = 27 mesures.

La modératrice faisant une introduction au sujet, elle a présenté brièvement la situation postpandémique et également les propositions adoptées par la Conférence sur l'avenir de l'Europe :

- Instaurer le droit à la santé en garantissant à tous les Européens l'accès égal et universel à des soins de santé abordables, préventifs, curatifs et de qualité,
- Renforcer la résilience et la qualité de nos systèmes de santé avec des mesures concrètes,
- Adopter une approche holistique de la santé, conformément à l'approche « une seule santé, qui devrait être soulignée comme un principe transversal et fondamental englobant les politiques de l'Union,

- Veiller à ce que les européens aient accès à l'éducation en matière d'alimentation saine, et à ce qu'ils aient accès à une alimentation saine et abordable.

La modératrice fait une présentation du curriculum vitae du conférencier.

Le Dr. Brice Poreau est médecin, ayant un doctorat de médecine (Université Joseph Fourier de Grenoble), un doctorat ès sciences et biologie cellulaire, (Université de Grenoble Alpes), un doctorat en histoire et philosophie des sciences (Université de Lyon1) et un diplôme d'ingénieur (École Militaire de Saint-Cyr).

Actuellement il est chef de service, responsable des prélèvements du Rhône, maison du don de Lyon Confluence et collectes mobiles du Rhône.

Il a été médecin hospitalier au CHU de Grenoble, ayant comme spécialité la génétique médicale, exercice principal en génétique clinique, diagnostic de maladies génétiques rares, exercice en génétique moléculaire et en fœtopathologie.

Il est cofondateur et codirecteur de publication de la revue Médecine et Philosophie et membre de la commission nationale santé publique et bioéthique du GODF.

La thématique de la santé publique en Europe est abordée par le conférencier sous l'angle de la prévention. En voici l'exposé.

S'engager pour la santé publique en Europe.

La crise sanitaire actuelle, débutée en 2020 en Europe, a des conséquences majeures en particulier dans le domaine de la santé. Cette crise a permis une prise de conscience de la nécessité d'un travail encore plus avancé au sein de l'Union européenne et de l'Europe.

Lors du sommet mondial de la santé le 25 octobre 2020, Ursula Von der Leyen, présidente de la commission européenne explicite : « Nous poserons les bases d'une Union européenne de la santé plus forte permettant aux 27 pays de collaborer pour détecter, préparer et réagir collectivement ». C'est une prise de conscience majeure.

En effet, si les systèmes sanitaires sont pris en charge, développés, et gérés au sein de chaque pays, il est apparu clairement que les défis auxquels nous devons faire face, tels la pandémie de COVID-19 actuelle, sont communs à tous les Etats. De cette prise de conscience indispensable, une « union européenne » de la santé se développe selon 3 axes :

- se préparer et agir face aux situations de crise sanitaires,
- collaborer pour améliorer la prévention, le traitement et le suivi de pathologies comme le cancer,
- disposer de fournitures médicales innovantes à prix abordable.

Pour permettre le développement de l'union européenne de la santé, un programme « L'UE pour la santé (UE4Health) 2021-2027 » est en place avec une dotation de 5,3 Mrds d'euros. Les grands axes sont :

- améliorer et promouvoir la santé ;
- protéger les personnes ;
- faciliter l'accès aux médicaments .

Au niveau de chaque État de l'UE, on constate des problématiques similaires, bien que les systèmes de soin aient chacun leur spécificité. En France, l'annexe prévention, sécurité sanitaire et offre de soins du projet annuel de performance 2022 évoque par exemple :

- objectif 1 : améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités territoriales et sociales de santé
- objectif 2: prévenir et maîtriser les risques sanitaires.

Parmi l'ensemble de cette prise de conscience liée à la pandémie actuelle au niveau européen et de chaque État, une thématique majeure, et pourtant largement sous-dotée, pourrait être un axe fort d'engagement pour la santé publique en Europe : la prévention.

Dans le document français précité, on retrouve en effet : « L'objectif est de créer un environnement favorable à la santé tout au long de la vie, avec une politique incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie. Il s'agit également de lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé [...] ».

Qu'est-ce que la prévention ? La prévention est, selon l'OMS en 1948, « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ».

Trois types de prévention ont été distingués :

- la prévention primaire, ensemble des actes visant à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population et à réduire les risques d'apparition; sont ainsi pris en compte la prévention des conduites individuelles à risque comme les risques en terme environnementaux et sociétaux;
- la prévention secondaire, qui cherche à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population et qui recouvre les actions en tout début d'apparition visant à faire disparaître les facteurs de risques;
- la prévention tertiaire, où il importe de diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou récidives dans une population et de réduire les complications, invalidités ou rechutes consécutives à la maladie.

En Europe, l'ECDC, *European Center for Disease prevention and Control*, créé en 2005, a une mission majeure dans le cadre de la prévention. Celle-ci est focalisée sur les maladies infectieuses. Le plan stratégique 2021-2027 de l'ECDC, et faisant suite à la pandémie de COVID-19, revient en effet sur cette mission principale.

Pour autant, la prévention dans le domaine de la santé publique est beaucoup plus vaste. Elle concerne non seulement les maladies infectieuses, mais aussi, plus largement, les maladies non transmissibles. Récemment, une annonce a été réalisée par le gouvernement français

pour mettre en place des mesures générales de prévention avec des consultations gratuites à 25 ans, 45 ans et 65 ans. Pour rappel, le budget de la prévention en France représente 2% des dépenses de santé (contre 4% au niveau de l'Union européenne).

Quels sont les enjeux en terme de santé publique ? Pour chaque État, les problématiques suivantes sont communes : pénurie de personnels de santé (médecins, IDE), inégalités territoriales au sein de chaque Etat, vieillissement de la population.

La prévention est un engagement fort touchant à ces 3 problématiques. Si elle n'en est pas la solution immédiate, elle montre également qu'il s'agit bien de s'engager pour la santé publique et à un niveau européen.

Si les instances politiques en place, au niveau européen comme au niveau de chaque État, sont engagées et mettent des moyens (même si ceux-ci restent insuffisants), c'est aussi une action au niveau de chaque citoyen qui est nécessaire. Il s'agit bien, par cette thématique, d'un engagement humaniste pour la santé publique en Europe. Des mesures de prévention communes, expliquées aux citoyens de l'Europe, pourraient être une action forte de sens.

L'engagement pour la santé publique ne s'arrête pas aux frontières. La pandémie actuelle nous le rappelle. C'est un sujet très vaste, qui lie la santé au sens global (y compris notre environnement). C'est en rassemblant ce qui est éparé que nous pourrions ainsi avancer.

Pour cela, des thématiques ciblées de prévention de l'ensemble des pays pourraient être étudiées afin de proposer une communication commune, pour expliquer la nécessité de prévenir les maladies transmissibles comme non transmissibles.

Au-delà du fond qui nous réunit aujourd'hui et d'une pensée humaniste, ce sont des actions concrètes qui peuvent en émerger et faire avancer la construction de notre édifice pour l'amélioration de l'humanité.

Discussion ouverte.

La modératrice remercie le conférencier et ouvre le débat. Elle souligne l'intérêt majeur porté par la Présidente de l'UE, dans son discours sur « l'État de l'Union », le 14 septembre 2022, à la **question d'une nouvelle initiative sur la santé mentale et aux moyens à y consacrer.**

La première intervention souligne que le premier opérateur en matière de prévention est le médecin traitant, le médecin de famille. Elle insiste aussi sur l'importance d'un cadre de vie saine en cette matière.

Une deuxième intervenante, infirmière de profession, insiste sur les objectifs à atteindre dans cette démarche : elle préconise que la démarche de santé publique soit envisagée dans un cadre holistique et pas seulement strictement ponctuel et technique.

La troisième intervention vient d'une psychologue : elle revient sur la définition de la santé donnée par l'OMS : « la santé se définit comme le développement physique, social et mental de l'individu ». En complément à la première intervenante, elle souligne que si le médecin est le premier prescripteur de soins ou de traitement, la santé globale fait intervenir bien d'autres opérateurs, qui eux-mêmes ne peuvent cependant pas toujours « prescrire ». C'est un point à ne pas perdre de vue, dans une définition holistique de la santé. Pour la Belgique, elle souligne l'importance que revêt le récent « conventionnement » pour les psychologues, qui constitue une reconnaissance de fait de leur rôle dans la santé mentale.

Une autre intervention porte sur l'éducation des médecins au-delà de l'approche strictement scientifique, et sur l'existence d'autres chemins de recherche. Le financement des recherches, du moins de la partie holistique des études cliniques de ces autres chemins, devrait être assuré.

L'intervenante suivante souhaite s'exprimer à plusieurs titres. En premier lieu comme « patiente » : l'approche des patients doit effectivement être globale, holistique. Ensuite comme « enseignante en matière de santé » : elle relève les effets négatifs que peuvent avoir des décisions prises sans tenir compte de l'état général, de la situation générale du patient. Elle cite notamment le cas des enfants, l'un d'eux lui confiant « ne même plus avoir le temps de rêver », tant les préconisations de devoirs et de soins l'accaparent. Enfin, comme citoyenne : elle envisage les effets de la crise de la Covid : manque de personnel de soins, clivage informatique pour les prises de rendez-vous, et sur les exclus du système (sans papiers, en situation irrégulière, perte des droits...). Sur le plan du clivage informatique, il lui est cependant répondu que les consultations médicales exclusivement informatiques mises en place pendant la crise sanitaire sont à présent proscrites. Le problème de l'exclusion sociale reste cependant posé.

Une experte en santé mentale souhaite insister sur l'importance de la prévention précoce en la matière. Elle constate que pour les jeunes par exemple la prévention EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) est peu appliquée dans les milieux scolaires, alors qu'il

est essentiel que cette éducation se fasse très tôt, dès la petite enfance. A 25 ans, il est trop tard.

Un médecin-ingénieur, même profil scientifique que notre conférencier, souhaite d'abord revenir sur une définition de ce que nous appelons « approche holistique ». Il s'agit bien d'une approche globale dans le cadre d'une médecine scientifique, et non du recours à d'autres formes de médecine non scientifiques. Sur l'approche des jeunes, il souligne que certains actes de préventions ne se font plus, par exemple dans le cadre de la médecine scolaire, pour des raisons budgétaires. En complément d'information sur l'aspect budgétaire, il évoque le fait que le coût d'une politique de prévention santé est très difficile à évaluer, mais qu'il faut admettre qu'il est très élevé. Enfin, il y a une véritable difficulté à encore ajouter cette politique de prévention à un système médical déjà très surchargé aujourd'hui. Il faudrait donc en terme de solutions : améliorer la répartition des tâches entre les différents opérateurs de santé ; réduire les coûts des programmes qui reposent aujourd'hui sur le contact physique, par exemple via l'utilisation du digital pour les plus jeunes (il y a aujourd'hui des applications de santé pour les jeunes, règlementées et validées). Les données médicales des patients font aussi l'objet de systématisation permettant les échanges entre opérateurs de santé sans répétition des examens. Enfin la problématique des soins pour les personnes âgées devrait être réexaminée : le transfert de lits médicaux de soins vers les lits gériatriques a eu un coût important pour le système de santé.

Intervention ensuite sur la question des personnes sans droits : au-delà de l'action personnelle et solidaire de chaque citoyen, quelle définition d'une politique de santé inclusive ? Accompagner un SDF ou un immigré illégal souffrant de pathologies multiples au sein du monde médical se révèle être un parcours du combattant : le système de santé doit-il être aussi « saucissonné », qu'il faille sans cesse tout réexpliquer ? Cette question interpelle cependant plus les droits minimaux des individus dans le cadre de l'accueil de la migration ou de l'asile politique.

L'intervention suivante nous vient d'un urgentiste et porte sur la proposition 8/1 du panel citoyen déjà abordée par le médecin-ingénieur ci-avant, et sur l'inscription dans les bases de données centralisées des données médicales des patients. Insistance aussi sur l'importance d'une politique de santé préventive : prévenir vaut mieux que guérir. Retour aussi sur la suppression de lits médicaux pour ouvrir des lits gériatriques, qui a impacté lourdement le financement du système de santé et induit une disqualification financière de la santé.

Retour ensuite à nouveau sur la question de la prévention en matière de santé mentale. L'intervenante prend comme exemple la question de l'obésité. Pourquoi mangeons nous ? Par nécessité, par plaisir, et par assuétude. D'où l'importance d'une éducation à la question du bien se nourrir, à la qualité de l'alimentation pour prévenir ces assuétudes. Nous sommes exposés en permanence à la proposition de nourritures, c'est l'aspect socio-économique de cette industrie de l'agro-alimentaire que l'Europe devrait soumettre aux intérêts de santé publique.

Conclusion instantanée.

En clôture de ces interventions, la modératrice rend la parole au conférencier qui a introduit le débat.

Celui-ci remercie les intervenantes et intervenants. Il souligne encore une fois toute l'importance de l'éducation des médecins à une approche globale de la santé, à leur formation comme premiers prescripteurs de soins. Leur responsabilité aussi, de toujours placer le patient au centre de la démarche, comme l'ont rappelé les différents intervenants et intervenantes au travers de leurs préoccupations.

Après un dernier débat, le groupe propose en conclusion de ses travaux le texte suivant :

« Dans le cadre d'une politique européenne de santé publique, les Francs-maçons et Francs-maçonnnes expriment leur préoccupation de voir le patient être toujours au centre d'une approche holistique de son état personnel.

L'éducation à la santé doit commencer dès l'enfance pour tous les citoyens européens.

Partant du principe que prévenir vaut mieux que guérir, nous pensons qu'une prévention efficace, aux travers des différents acteurs de la santé, serait de nature à garantir une santé globale améliorée, et contribuerait à alléger de manière substantielle l'aspect économique et financier d'une stratégie de santé publique européenne.

Nous souhaitons également mettre l'accent sur l'importance de la formation et du rôle de tous les opérateurs de santé à cette approche globale que nous préconisons, afin de garantir à tous les citoyens européens un accès égal à des soins de qualité.

Également sur l'importance de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle et du numérique de manière propice et réglementée, en faveur des patients, tout en garantissant la sécurité des données personnelles.

Le droit fondamental à la santé devrait être explicitement rappelé dans tous les textes à venir ayant trait à la mise en application concrète des propositions à valider par le Parlement européen.

L'Homme/la Femme doivent être au centre de notre préoccupation, au niveau de la santé, afin de préserver la dignité humaine de tous les Européens»



Colloque AME 25 septembre 2022 à Bruxelles.

Table 2 : S'engager pour l'environnement durable et humain en Europe

Introduction par : Georges De Noni et P

Modérateur : Alexandre Rauzy

Propositions retenues par la conférence sur l'avenir de l'Europe = 1 à 6 du rapport

Nombre de mesures concrètes = 57 mesures

Prise de notes : Claude Bran GLFB.

Le modérateur présente brièvement le premier conférencier à l'assemblée

Georges De Noni

Directeur de recherche (retraité), géographe de l'environnement. Président du Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS/Paris-Ile de France). Président de la Commission Nationale de Réflexion sur le Développement Durable (CNRDD). VM de la RL "Le Gobe", Orient de Paris 2.

TABLE RONDE DD-BRUXELLES 25/09/2022

Nous sommes tous convaincus en tant que citoyennes et citoyens, en tant qu'Européens, de la prégnance de la crise environnementale dans nos sociétés mondialisées. Cet été est particulièrement illustratif, un été torride, marqué par de longs épisodes de canicules avec pour conséquence des méga-incendies mais surtout des pénuries d'eau, des rendements agricoles en forte baisse, indispensables à la vie sur terre. Avec les rapports de plus en plus médiatisés du GIEC (2022), rappelons-nous le cri d'alarme de l'ONG « WWF/World Wildlife Fund » pour indiquer que nous vivons à crédit depuis le 28 juillet, l'humanité ayant épuisé en 7 mois les ressources que la terre peut produire en une année !

Si nous sommes convaincus en tant que citoyennes et citoyens, comment ne pas l'être aussi en tant que maçonnes et maçons ! Aurions-nous une faculté de dédoublement de la personnalité ? Evidemment que non, nous sommes tout simplement des êtres responsables, des citoyens et des maçons, des Européens convaincus soucieux de l'avenir et de l'amélioration de notre humanité, profondément remis en cause aujourd'hui par la crise climatique.

En premier lieu, notre sensibilité maçonnique vibre et réagit au regard de l'une de nos responsabilités essentielles qui est de transmettre. Quel sens aurait notre transmission si nous ignorions cette crise et si nous nous résignons à léguer à nos enfants « une terre dégradée, une terre abîmée, stigmatisant les plus pauvres et banalisant les injustices, voire in fine un monde invivable » ! A quoi bon travailler à une humanité meilleure, condamnée à se dégrader et à s'éteindre au final !

Aussi, nous devons inscrire notre engagement maçonnique européen dans un élan de résistance et de réaction collective, pour construire et non pas se résigner. Ne soyons pas de simples spectateurs. Nous avons la responsabilité historique de porter la lumière pour réfléchir à une vision viable, durable et heureuse, de l'avenir de l'humanité. Notre histoire nous montre que nous avons les outils, l'énergie, la capacité, le COURAGE pour le faire. Rappelons-nous notre histoire : hier, face à l'accaparement des libertés individuelles par la royauté et le clergé, la Franc-maçonnerie a joué un rôle majeur d'émancipation. Aujourd'hui cet accaparement est toujours présent, il s'agit de l'accaparement des ressources terrestres par quelques multinationales, Etats ou décideurs. Idem au 19^e siècle pour asseoir les fondements de la République poussés par un élan social, réformateur, révolutionnaire et humaniste pour changer la société, très investi par les francs-maçons : sans République point de liberté, de fraternité et d'égalité des chances pour tous. Soyons aussi actifs, courageux, énergiques, restons des bâtisseurs pour léguer aux générations futures une humanité plus viable. Les enjeux de la crise environnementale d'aujourd'hui appellent à une nouvelle évolution de société : la vision que peuvent porter les Francs-Maçons d'Europe sur l'avènement d'une société plus éclairée, plus juste, plus écologique est vitale pour participer

à cette évolution. Nos principes de transmission sont bien le socle de l'ouvrage à bâtir, considérant :

- la transmission dans le temps, par le droit pour tous d'utiliser les ressources de la Terre mais aussi le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures. Aujourd'hui, nous sommes dans l'incertitude provoquant chez notre jeunesse inquiétude et souffrance pour leur avenir, avec un phénomène très inquiétant d'éco-anxiété qui monte ;
- la transmission dans l'espace, considérant les ressources naturelles de la Terre comme biens communs de l'humanité, accessible à chaque humain. Là aussi, nous sommes dans l'incertitude aux 4 coins de la planète ; le cas le plus récent étant le conflit avec l'Ukraine qui souligne le poids « mortifère » de nos dépendances géopolitiques, nous interrogeant sur les forces et faiblesses de l'Europe encore engluée dans la crise sanitaire du Covid !.

Une fois encore résistons, construisons et portons un message d'espoir qui est possible, car la réalité de la crise environnementale est identifiée ; en principe connaissant « l'origine du mal » il est possible d'agir. La responsabilité humaine dans ses rapports délétères à la nature, ne semble plus vraiment faire débat. Non seulement nous pouvons considérer mais aussi affirmer que notre société, héritière de la révolution industrielle, a pillé sans scrupules les ressources naturelles non renouvelables de notre planète, détériorant considérablement climat et biodiversité. En fait aujourd'hui, ce stade de réflexion semble dépassé et ne questionne plus. Ce qui questionne et alimente la controverse, c'est l'inaction. L'heure est à l'urgence et aux réalités, le temps est compté désormais !

Face à l'inertie des Etats, des décideurs, des multinationales, mais aussi de nous-mêmes citoyens et maçons, nous devons combattre l'inaction, privilégier l'anticipation à la réparation qui sont des voies à faire émerger de l'invisible. Cette inaction est d'autant plus intolérable que ceux qui décident savent mais ne font pas ! Que nous propose donc l'Europe ?

Dès 2019, l'Europe a fait l'annonce du lancement d'une politique ambitieuse de transition écologique contenue dans le Pacte Vert. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050 selon les engagements pris à la COP 21 de Paris. C'était en 2015, il y a déjà 7 ans ! Pour y parvenir, une première étape a été fixée d'ici 2030 appelée «Fit for 55/Ajustement à l'objectif 55 », autrement dit l'Europe s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030. Cet objectif comprend 13 mesures d'ajustement juridiquement contraignantes qui concernent notamment la mise en place d'une taxe carbone aux frontières de l'union européenne, le renforcement du marché européen du carbone, la création d'un fond social pour le climat ou encore la fin de la vente des voitures à moteurs thermiques pour 2035.

Au final, beaucoup d'interrogations subsistent. Les effets d'annonce de l'Union européenne sont nombreux et pas toujours très clairs et palpables entre ce qui serait, sera et ce qui est. C'est d'autant plus complexe que le labyrinthe politico-administratif de l'union est lui-même complexe. A cette complexité, s'ajoutent les effets certainement délétères, mais non détaillés, que font peser sur les objectifs initiaux la crise sanitaire du Covid et le conflit en Ukraine.

En outre, quelques faits concrets augmentent les sentiments d'alerte et d'interrogation :

- aujourd'hui l'UE n'utilise que 30% de son budget total (356 milliards d'€ sur les 1074 milliards

d'€ du cadre financier 2021-2027), alors qu'on nous annonce que le Pacte Vert est la priorité politique de l'UE pour en faire la référence mondiale afin de sauver la planète. Où est la priorité financière ?

- l'intégration du gaz et du nucléaire dans la taxonomie européenne et l'utilisation du charbon et gaz pour produire de l'hydrogène surprennent et choquent,
- la réforme du marché européen du carbone jugée pas assez ambitieuse, dans son calendrier et dans son contenu, provoque le rejet d'une large majorité de députés européens !

On ressent, en dépit d'une communication abondante qui se voudrait rassurante, que le constat et le contexte interpellent tout de même et requièrent donc de la vigilance et de la résistance si besoin. L'urgence et l'action se conjuguent et s'imposent donc ! Autant nous ne sommes pas des scientifiques, des experts pour modéliser des phénomènes ou des techniciens pour concevoir des solutions, autant nous pouvons être « des lanceurs d'alerte, des médiateurs, des instituteurs », postés en vigie dans le phare de la réflexion, de l'observation et de la résistance. Le défi aujourd'hui n'est donc plus de se justifier ou de questionner l'introduction en Franc-maçonnerie des problématiques sur l'écologie ou le Développement durable mais c'est d'AGIR et de faire BOUGER les étages clés - politique et géopolitique - de la planète, en premier lieu d'être attentif aux avancées internationales de l'Union européenne. Suivons aussi avec attention les relations Europe-Afrique, notamment sur des thèmes comme l'eau et les migrations.

Aussi créons au sein de l'Alliance (AME), un groupe de travail, un observatoire sur ces avancées. Nous avons en nous la capacité de faire entendre nos voix, nous sommes porteurs d'une énergie qui nous est propre afin de déployer une action incessante et féconde pour l'avenir de la planète. Mes très cher-e-s Sœurs et Frères, ensemble bâtissons ce phare, construisons notre identité de vigie. Notre engagement est un engagement maçonnique et philosophique sur le Vivant, incluant l'humain/l'animal et le végétal. Dans notre démarche, s'il n'y a pas de place pour le militantisme politique que nous rejetons avec fermeté, nous rejetons tout autant la bataille de mots, « pour ou contre - écologie/développement durable/environnement ... » - chacun a son sens étymologique et trouve naturellement sa place propre.

Réunissons ce qui est épars, enrichissons-nous de nos différences pour créer des chaînes d'union qui sont autant de collectifs durables, viables, adogmatiques et actifs. Engageons sur le futur du Vivant en Europe, que l'AME soit le socle de cet observatoire, « dans et hors du Temple » !

Nous avons la responsabilité historique de porter la lumière avec nos outils dans une société déboussolée en recherche de repères. Engageons-nous pleinement, occupons le terrain, ne le laissons pas davantage aux extrêmes, formons une chaîne d'union européenne. Sortons de notre torpeur et brandissons l'espoir par l'action pour une Europe humaniste, plus éclairée, plus juste et aussi plus écologique !

Georges DE NONI - Président de la CNRDD/GODF

La parole est alors accordée à un second intervenant. Le Professeur Ph. B. a souhaité n'apparaître dans les documents publiés que sous ses initiales pour des raisons de discrétion. Il a cependant été présenté aux participants lors du colloque.

Docteur de l'Université de Paris IV – Sorbonne. Conseiller spécial de Mme Catherine Bréchnignac, Ambassadrice déléguée à la science, la technologie et l'innovation et Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences. Il enseigne la gestion des migrations aux étudiants du master *International Governance and Diplomacy* à l'École des Affaires internationales de Sciences Po (PSIA). Au sein du Groupe inter-académique pour le développement (GID), il est coordonnateur de plusieurs projets de coopération financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, notamment sur les questions liées aux diasporas scientifiques et aux mobilités internationales étudiantes.

Ph. B. a travaillé au siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève pendant plus de dix ans, d'abord au cabinet du Directeur général en qualité de conseiller spécial, avant d'être nommé chef de la division en charge du Dialogue international sur la migration et des Organes de gouvernance de l'Organisation.

Il était le point focal de l'OIM dans le cadre des négociations de la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique. À ce titre, il coordonnait le groupe inter-agences des Nations unies sur ces questions. Il a publié plusieurs articles sur les liens entre migrations, changement climatique et dégradation de l'environnement dans diverses revues.

Son exposé porte sur la question des migrations.

Quand on parle migrations, migrants, réfugiés, il est important pour nous maçons d'avoir une approche à la fois humaniste et rationnelle. Pas facile en 2022...

La population européenne, selon les projections des Nations unies (World Population Prospect, UNDESA) restera à peu près stable autour de 450 millions d'habitants (Eurostat) ou diminuera légèrement d'ici 2050.

Dans le même temps, l'Afrique subsaharienne verra sa population doubler, pour atteindre 2,2 milliards. Il n'en faut pas plus aux politiques, écrivains et journalistes d'extrême droite pour prédire le fameux grand remplacement (Renaud Camus) dans une pseudo-logique de vases communicants et/ou d'invasion...

Essayons de parler vrai et de nous affranchir des biais idéologiques : il y a aujourd'hui 281 millions de migrants internationaux dans le monde, soit 3,6% de la population totale. Évidemment ce chiffre augmente en valeur absolue, mais le pourcentage est quasi-constant depuis des décennies...

Il est toujours compliqué de prédire les flux, autant que de gérer les stocks si tant est que l'on puisse appliquer ces mots à des êtres humains mais ce sont bien les termes techniques qui conviennent. Les mouvements importants et soudains de population sont par définition presque impossibles à prévoir car ils sont liés à des facteurs tels que les guerres, les catastrophes naturelles ou les aléas politiques (Ukraine, Afghanistan, Syrie, Bangladesh, USA).

Contrairement à certaines idées reçues qui font la une de la presse à intervalles réguliers :

- Les migrations contribuent à réduire le ratio actifs/retraités qui augmente très rapidement dans tous les pays développés ;
- Les contributions des migrants en impôts et en taxes sont supérieures aux dépenses mises en œuvre par les États pour leur protection sociale, leur santé et leur éducation (OCDE, International Migration Outlook 2021) ;
- Plusieurs secteurs de nos économies développées font appel **sciemment** à une main d'œuvre en situation irrégulière pour diminuer leurs charges (bâtiment, paysagistes, restauration, économie domestique...) ;
- Les migrants ont aussi un impact positif sur la limitation de la baisse de la population dans de nombreux pays.

Problème : pour les politiques, vendre aux citoyens la nécessité économiquement prouvée de force de travail étrangère à tous les niveaux de qualifications est un sport à haut risque, tant

les opinions publiques sont polarisées sur ce sujet et enclines à rejeter la responsabilité du marasme sur les migrants, comme si les emplois qu'occupent ces derniers venaient en concurrence avec ceux que recherchent ou qu'occupent les nationaux...

Pour illustrer le biais idéologique dans la perception des migrations, prenons l'exemple de la France. Dans un sondage Harris d'octobre 2021, 67% des personnes interrogées se déclaraient inquiètes à l'idée qu'un grand remplacement puisse se produire... Ce « concept » a été en quelque sorte théorisé par Renaud Camus dans son ouvrage éponyme publié en 2011.

La source institutionnelle la plus fréquemment citée pour « démontrer » sa thèse est un rapport de la Division de la Population des Nations unies publié en 2000 : « Replacement migration : is it a solution to declining and ageing populations ? » , mais qui arrivait à la conclusion exactement inverse... Marine Le Pen, et plus récemment Éric Zemmour, en ont fait leur fonds de commerce et le citent abondamment.

Qu'en est-il ?

- La proportion de migrants internationaux reste globalement stable comme on l'a vu ;
- La grande majorité des migrants se déplacent en fait à l'intérieur de leur propre pays
- En 2020, l'Europe et l'Afrique étaient les deux régions où la proportion de migrants intrarégionaux était la plus importante, mais pour des raisons différentes : en Europe, la libre circulation des personnes, couplée à la liberté d'établissement et de travail, a un impact important ; en Afrique, les limites des migrations intercontinentales sont à la fois économiques et administratives (politique des visas). Sur le continent, sans surprise, ce sont les pays les plus prospères qui attirent les citoyens des Etats limitrophes (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Nigeria, Tanzanie).
- Par ailleurs, en 2020, seules **8,3% des personnes vivant en Europe étaient nées en dehors de l'Union européenne (Eurostat/UNDESA), soit 37 millions de personnes sur près de 450 millions.**

Mais agiter les peurs fait vendre du papier et rapporte des électeurs, surtout en temps de crise.

Peut-on/faut-il accueillir tout le monde ?

Les capacités d'absorption des systèmes d'asile dans nos pays sont limitées : les flux très importants causés par les conflits ou les catastrophes naturelles excèdent largement les possibilités budgétaires des États, d'où la difficulté à mettre en place un vrai partage du fardeau (burden sharing).

L'acceptabilité sociale dans nos pays est en outre à géométrie variable, comme l'ont montré les réactions très différentes aux drames syrien et afghan d'une part, ukrainien d'autre part...

En effet, le statut de réfugié implique des obligations de la part de l'État d'accueil et a, au moins dans les premières années, un coût facial important qui explique en partie les réticences de certains pays. C'est aussi pourquoi l'Union européenne a activé pour la première fois à titre collectif le Statut de Protection Temporaire (TPS) que certains pays nordiques et la Belgique avaient déjà accordé pour des raisons liées au changement climatique.

Pour nous maçons, toute difficulté dans la société consiste à travailler au rapprochement entre les droits humains et ceux des États...

L'article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme stipule:

« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

Mais par ailleurs, la Cour européenne des Droits de l'Homme a rappelé à plusieurs reprises que les États « ont le droit indéniable de de contrôler souverainement l'entrée et le séjour des étrangers sur leur territoire »...

Cette souveraineté ne cède même pas lorsqu'est en cause le droit d'asile. En effet, « devant la persécution toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » (article 14) mais la Déclaration universelle n'impose pas aux États une obligation corrélative d'accorder l'asile, pas plus d'ailleurs que la convention de Genève de 1951, qui ne mentionne que le principe de non-refoulement...

Cette tension constante entre les droits des individus et ceux des États fait que l'ordre du monde est si fragile.

J'ai choisi d'illustrer mon propos en évoquant plus en détails les migrations induites par le changement climatique et les dégradations de l'environnement. Pourquoi ce choix ?

Parce que ces mouvements sont plus complexes à analyser que ceux générés directement par des conflits ou des persécutions visant un groupe particulier. La convention de Genève s'applique en effet aux réfugiés, mais la nature, pour cruelle qu'elle soit, ne discrimine pas intentionnellement une communauté ou une autre, un continent ou un autre. Il n'existe donc pas de « réfugiés climatiques » comme les abus de langage de la presse et de certains politiques voudraient le faire croire... il n'y a donc pas d'instrument **spécifique** de droit international qui puisse s'appliquer à ces personnes, qui ne sont « protégées » que par les conventions internationales relatives aux droits humains en général.

Discussion ouverte.

Le cadre de nos discussions a été fixé par le modérateur, Alexandre Rauzy, passé Grand Maître du Grand Orient de Suisse et professeur de philosophie à l'ENSR de Lausanne, ainsi que par nos 2 conférenciers, Georges De Noni, président de la Commission de réflexion sur le développement durable du Grand Orient de France, géographe de l'environnement, président du Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage, et Ph. B, qui a occupé pendant plus de 10 ans des responsabilités importantes au siège de l'Organisation internationale pour les migrations à Genève (OIM) et qui, aujourd'hui est conseiller spécial de Mme Catherine Bréchnac, ainsi qu'enseignant en gestion des migrations à l'École des Affaires internationales de Sciences Po.

Après avoir respectivement introduit le débat, ils ont répondu aux nombreuses interventions des participants en corrigeant un certain nombre d'idées reçues et en rectifiant des perceptions erronées de la situation actuelle notamment en ce qui concerne les causes et l'importance des migrations.

En voici un essai de synthèse.

Dans l'antiquité, la nature était une divinité majeure, en particulier pour les Stoïciens qui considéraient qu'elle était régie par la Raison universelle, mais avec Descartes au XVII^{ème} siècle la Raison doit permettre à l'homme de se rendre « Maître et possesseur de la nature », même si le père du rationalisme reconnaît que la nature étant écrite en langage mathématique est en quelque sorte de nature divine, Spinoza à l'instar des stoïciens développera un panthéisme, assimilant la nature et Dieu par la fameuse formule « Deus sive natura », puis au siècle suivant, avec Jean-Jacques Rousseau, la bonté naturelle de l'homme fonde logiquement la possibilité d'un contrat social et d'un système politique démocratique. Pourtant, cette valorisation de la nature s'est malheureusement perdue depuis la révolution technique et industrielle qui n'a fait que la surexploiter pour en tirer le maximum de revenus et cela sans se soucier le moins du monde des conséquences de cette destruction volontaire des milieux naturels. En cette année 2022, nous vivons « à crédit » de nos ressources naturelles disponibles sur 1 an depuis le 28 janvier.

Si nombreux d'entre nous en sommes intellectuellement convaincus, peu cependant se considèrent comme responsables de cette situation. La Franc-Maçonnerie et particulièrement l'AME se doivent d'agir, de faire comprendre le lien essentiel entre les humains et la nature, lien qui a été provisoirement rompu ces dernières décennies. N'oublions pas que les climato-sceptiques sont nombreux et qu'il s'en trouve même chez nous.

Nous devons changer la société, rappeler sans cesse que la terre est notre bien commun et aider chacun d'entre nous à adopter un comportement responsable. C'est notre devoir pour les générations futures.

Nous en avons encore les moyens même si l'état de lieux actuel est particulièrement inquiétant. Nous connaissons les racines du mal. Ce qui pose vraiment question, c'est l'inaction, l'inertie des états devant les multinationales qui les prennent en otages et ne recherchent qu'un profit immédiat avec comme corollaire la violence, la pauvreté et la misère qui ne font que croître. L'inaction devant cette situation est intolérable. Mais la Maçonnerie si elle s'implique peut être à la fois lanceur d'alerte et médiateur.

En Europe, beaucoup de confusion subsiste. La communication est de qualité mais nous pouvons déplorer un manque d'action même si 30% du budget total est consacré à la transition. Comment l'engagement à la COP 21 d'Ursula Von der Leyen de diminuer de 55% ses émissions de gaz à effet de serre peut-il être tenu ? Le calendrier sur le marché européen du carbone n'a pas été suivi. Pouvons-nous être des lanceurs d'alerte ? Oui, même s'il est très difficile de faire bouger les lignes.

Les migrations augmentent et beaucoup sont liées à la raréfaction de l'eau et à ses répercussions sur les récoltes. Un groupe de travail devrait se pencher sur le problème d'une possible alliance sur l'eau. Cependant, la notion juridique de réfugié climatique n'existe pas. La cour européenne de justice a tranché : chaque état a le droit de refuser d'accueillir des migrants mais la notion de réfugié climatique n'existe pas légalement.

Nous devons construire notre chaîne d'union vers un futur vivant : elle doit inclure l'humain, l'animal et le végétal, l'AME doit occuper le terrain en créant un socle d'observatoires et des groupes de travail. Alors que le premier rapport du GIEC sur les déplacements de population date de 1990, rien n'a été fait depuis. L'Europe a actuellement 450.000 millions d'habitants alors que la population africaine atteint les 2,2 milliards (d'où la théorie du grand remplacement). Il y a eu 281 millions de migrants l'an passé. Mais la grande majorité d'entre eux (65%) se déplace au sein de son pays d'origine. Nous mettons faussement sur le dos des migrants ce qui va mal.

Pour la Commission européenne, les états ont le droit d'accueillir ou de refuser les migrants mais les réfugiés climatiques n'ont pas d'existence légale. Or la migration est un droit et les plus pauvres n'y ont pas accès.

La déforestation et la destruction des milieux naturels sont source de conflits. Seuls les pays riches peuvent lutter contre les conséquences des changements climatiques ; à titre d'exemple, les Pays-Bas ont construit des digues pour contrer l'élévation du niveau de la mer mais le Bangladesh qui est dans la même situation n'a lui pas les moyens de le faire.

La question est de savoir si l'on peut combiner les agendas de développement et ceux de protection du climat.

Le Fonds Mondial pour l'environnement estime à 5,5 milliards de dollars de coût par an l'adaptation aux changements climatiques ce qui correspond à 10% des sommes consacrées

annuellement à la défense. Ces seuls chiffres doivent nous faire réfléchir et agir vis-à-vis des choix industriels.

Comme actions, nous devons envisager de créer un observatoire de protection de l'environnement en cartographiant les SS :. et le FF :. compétents dans ce domaine, en prenant contact avec les groupes de lobbyistes, très puissants à l'UE, en organisant des conférences dans les écoles sur ce thème. Nous devrions également travailler sur la quête de sens dans nos cénacles. Il est impératif que tous et toutes nous prenions conscience que l'humanité s'est développée contre les lois de la nature.

Nous devons devenir des lanceurs d'alerte et développer un humanisme écologique. Il faut que le droit protège le bien commun. La Franc-maçonnerie doit agir d'abord au niveau de ses ateliers et de ses Obédiences qui doivent organiser systématiquement des discussions à ce sujet.

La lutte contre l'élevage intensif, contre l'utilisation des énergies fossiles et contre une mauvaise gestion des terres doit s'intensifier. Une culture de la paix doit se mettre en place. Seule la science permettra de trouver une solution à ces problèmes et donc le budget de la recherche doit être augmenté. Faire bouger les lignes est difficile mais pas impossible. La terre est notre bien commun et il est impératif de la protéger et, ce faisant, de protéger ceux qui l'habitent. Mais évitons le green washing et les discours de façade trop souvent creux

17 axes de travail ont été définis par l'ONU et il faut tenter de les suivre. L'Europe ne sera que ce que ses membres, c'est-à-dire nous, en feront. Même si la communication est de qualité, le manque d'action est évident.

Le temps n'est plus à l'attente. Nous devons être réactifs et responsables. Engageons-nous pour le futur du vivant et pour les générations futures. Diffusons un savoir réel pour contrer les fake news diffusées par les réseaux sociaux et les médias. Donnons pour élaborer des processus Nous connaissons les racines du mal, c'est à nous d'agir dans la mesure de nos moyens pour assurer à tous un développement durable.

Conclusion instantanée.

Le temps n'est plus aux discours mais à l'action. Si nous devons être des lanceurs d'alerte vigilants, nous devons aussi aux générations futures d'être les acteurs d'une transformation radicale de nos modèles de développement, et garder à l'esprit que nul ne doit être laissé au bord du chemin dans ces processus. Eviter les accroissements d'inégalités et tendre vers nos idéaux par la solidarité active.



Colloque AME 25 septembre 2022 à Bruxelles.

Table 3 : S'engager pour l'égalité et l'inclusion (Droits de l'homme)

Introduction par : Joan Pont Clemente

Modérateur : Pier Paolo Perrachino

Propositions retenues par la conférence sur l'avenir de l'Europe = 25 à 29, 41 à 45 du rapport

Nombre de mesures concrètes = 37 mesures

Prise de notes : J-L O. (GOB)

Joan-Francesc Pont-Clemente.

Né à Barcelone le 21 Janvier 1957. Docteur d'Etat en Droit et Professeur de Droit Fiscal à l'Université de Barcelone. Très nombreuses publications et autres fonctions académiques. Créateur et Président de la Fondation Francisco Ferrer <http://www.ferrerguardia.org/es/>, Initié en 1984 à la Loge Minerva – Lleialtat, n° 1, Orient de Barcelone (GLSE). Y exerce de nombreuses charges et est notamment VM fondateur de la Loge Pedra Tallada n° 70, Orient de Palafrugell, Rite Français (2010-2012), et de la Loge Ciència i Llibertat, Orient de Sant Andreu de Palomar, REAA (2017-2022).

Le modérateur présente brièvement le conférencier et lui cède la parole pour son exposé. En voici la substance.

Introduction par le conférencier :

On considère très souvent le **concept d'égalité** comme un concept abstrait et non opératif.

Il en va de même avec l'inclusion, qui est aussi très complexe dans sa portée.

Égalité et inclusion sont des valeurs. La laïcité devrait les garantir comme partie à la défense des droits de L'Homme.

Dans l'organisation de la cité, dans le droit, cette égalité n'a jamais été facilement acceptée.

La Révolution française de 1789 souhaitait qu'elle devienne universelle.

Au Moyen Âge, l'égalité, c'était avant tout un concept théologique compatible avec l'existence de l'inégalité partout, notamment dans la colonisation. Cette vocation théologique a souvent été mal vécue même au sein de l'Église. C'est ainsi que jusqu'au Concile Vatican 2, il existait des classes dans les membres du clergé pour servir les autres.

La règle ? C'est l'égalité mais avec des nuances comme dans la guerre de Sécession américaine ou dans les guerres civiles où nous assistons à différentes conceptions de la notion d'égalité.

Liberté et Egalité ont pendant très longtemps été considérés comme deux valeurs incompatibles. Et au sein de la Franc-maçonnerie le débat été très longtemps oublié.

Aujourd'hui dans une société qui considère la sécurité comme une valeur fondamentale, l'acceptation de l'égalité est un concept polyédrique qui témoigne de sa richesse et porteur d'approches parfois contradictoires. Aujourd'hui le néolibéralisme défend le principe de l'inégalité comment un élément naturel de la société humaine et un élément nécessaire du système économique et politique.

Il ne faut pas nécessairement vivre dans un monde où toutes les inégalités ont disparu mais on doit pouvoir composer avec des éléments dynamiseurs.

La notion d'égalité est présente dans la majorité de nos lois, par exemple au niveau constitutionnel. Egalité, justice, pluralisme. Egalité, valeur centrale de l'Union européenne. Liberté sécurité et justice.

L'égalité est en premier lieu une valeur qui consacre la dignité des femmes et des hommes.

C'est aussi un principe.

C'est un vecteur organisateur du vivre ensemble (exemple de l'égalité dans les impôts pour réduire les inégalités).

C'est aussi un droit de tous les êtres humains d'être reconnus comme égaux devant la loi et de ne pas être discriminés. L'Union européenne reconnaît ce principe comme un principe d'ordre public, un axe de notre conception du vivre ensemble. Une reconnaissance à tous des mêmes possibilités, c'est notamment l'article 14 de la constitution de l'UE.

L'égalité, un droit fondamental qui doit toujours être appliqué. Dans le traité de Rome on reconnaît l'égalité de salaire entre hommes et femmes. (1956)

Deuxième concept : l'inclusion que l'on propose de considérer comme un droit humain

Ce concept vient de la pédagogie. Les problèmes nés de la diversité doivent être résolus par la voie de reconstruction des égalités/opportunités.

Avant les années 80, on parlait d'intégration. Aujourd'hui, on parle d'inclusion. Avant, dans les années 60, on parlait système d'exclusion, notamment de ceux qui ne pouvaient pas suivre. Certains mécanismes d'inclusions font débat. Ce concept ne concerne pas seulement l'école mais touche toutes les personnes qui ont des difficultés à avoir une vie « comme les autres ».

Pour le conférencier l'inclusion c'est l'attention nécessaire pour réduire les inégalités. Traduire la philosophie en politiques sociales. Elle est aussi incompatible avec la ségrégation qui est une façon de perpétuer l'inégalité.

L'Inter-culturalisme est la croyance que nous pouvons trouver des valeurs partagées dans la diversité humaine. Ce sont des ponts qui transforment la société à travers cette intersection de valeurs partagées et illuminées par la culture de l'Homme.

Cette culture des droits humains n'est pas encore une culture homogène. Il y a différentes conceptions.

On peut comprendre l'Égalité et inclusion comme partie d'une valeur centrale qui nous vient de Voltaire : La Tolérance. Pas comme l'acceptation de ce que nous n'aimons pas mais l'acceptation de limites dans lesquelles nous pouvons vivre ensemble. Les tensions sont inévitables, elles sont parfois créatives et nécessitent un combat militant très important.

Discussion ouverte.

Le modérateur remercie l'orateur et ajoute que si les notions d'égalités et d'inclusions sont bien connues des Francs-maçons, le concept d'équilibre est fondamental.

Il relève en outre l'importance de la Cour européenne des droits de l'Homme qui siège à Strasbourg. Il en rappelle les mécanismes qui peuvent parfois conduire à des procédures très longues, trop longues estime-t'il, se demandant comment les accélérer pour rencontrer les nombreuses demandes introduites auprès de la Cour.

De nombreux-ses participant-e-s interviennent dans le débat.

-La notion d'égalité est abstraite et non opérationnelle, souligne un intervenant qui préfère parler d'égalités spécifiques telles que : « Homme-Femmes », « de traitement », « de droits »... Il ne saurait y avoir « démocratie et respect des droits de l'homme » dans une société extrêmement inégalitaire. C'est une menace en Europe et les inégalités au sein de la population européenne sont nombreuses. La Charte des droits fondamentaux est inappropriée. Un citoyen européen ne peut, par exemple, pas s'adresser à la Cour de Luxembourg pour demander le respect de ses droits. Il doit passer par celle de Strasbourg après avoir épuisé tous les recours en droit national. Il faut éliminer l'article 51 et lui préférer un catalogue des droits fondamentaux qui peut être utilisé devant la Cour de Luxembourg en cas de non-respect des droits figurant dans la liste.

-Nous travaillons au progrès de l'Humanité pour plus de justice sociale souligne une autre participante. Ne faudrait-il pas aller plus loin que l'égalité et aborder la notion d'équité en incluant nos valeurs d'amour, de solidarité. Tirer vers le haut les plus faibles. Donner accès à la dignité via le Revenu universel, par exemple, voire passer par des quotas. Des moyens qui peuvent être transitoires. Ce qui doit primer c'est l'Humain et le vivre ensemble en paix.

-Une autre intervenante réagit sur la notion d'Inclusion. De nombreux textes de l'Union européenne traitent de la lutte contre l'exclusion qui a fait partie de toutes les politiques. Abordant la défense de la laïcité, elle s'interroge cependant sur l'opposition entre « laïcité inclusive » et « exclusive » ; une opposition qui fait grand débat dans la question du voile au sein de la fonction publique parce que c'est au nom de l'inclusion que l'égalité et les valeurs que nous prônons sont affaiblies.

Il existe d'autres pistes pour opérationnaliser les valeurs poursuit-elle. La notion des « biens communs » est un autre moyen pour promouvoir l'égalité. Elle est fondamentale pour l'humanité. Elle souligne que des ressources vitales ne peuvent être touchées par la commercialisation, chacun d'entre nous ayant le droit d'y avoir accès quelque soit la situation dans laquelle il se trouve.

-Un autre participant remarque qu'un élément reste manquant. Liberté, égalité, où est la fraternité qui renforce le lien entre les hommes ?

Qu'en est-il de la protection des droits ? On a parlé longtemps de créer un Protecteur de droits au niveau européen. La Commission européenne est la gardienne des traités donc c'est elle qui va agir devant la Cour de Justice.

L'article 7 n'a jamais été réellement mis en œuvre. Ne faut-il pas le revoir ? Garantir une effectivité juridique plus grande de ces droits ?

-Une intervenante rappelle que dans différents pays européens les droits et les libertés sont bafoués ; des pays où l'universalité des valeurs est remise en cause

-Le traité de Rome consacre l'égalité Homme-Femme, sur le papier, note une participante qui a relevé qu'il existait en réalité une brèche de 26% d'inégalité entre Hommes et Femmes.

-Certains intervenants remarquent que la conférence sur l'avenir de l'Europe demande le changement des traités.

-Un dernier intervenant se demande pourquoi l'Union européenne ne ratifie pas les Conventions onusiennes traitant des Droits de l'Homme.

Conclusions instantanées.

Pour mieux comprendre notre moment social actuel au sujet des droits de l'homme il a été important de définir historiquement les origines et l'évolution de ces droits. Le rapporteur a examiné le principe éthicosocial de l'égalité. Le sens d'égalité et d'inclusion a fait l'objet de nombreuses interventions des participants. Pour être pleinement « garantiste », la protection juridictionnelle dans le contexte européen nécessite encore une définition plus rapide des recours. Tout le monde a convenu que nous sommes des porteurs réels des valeurs de démocratie et de laïcité et que nous devons lutter en tout lieu pour le bien commun, avec tous moyens et toutes suggestions



Colloque AME 25 septembre 2022 à Bruxelles.

Table 4 : S'engager pour une citoyenneté européenne et pour l'avenir des jeunes

Introduction par : Laurent Kupferman

Modérateur : Thierry Gervais

Propositions retenues par la conférence sur l'avenir de l'Europe = 36 à 39 du rapport

Nombre de mesures concrètes = 29 mesures

Prise de notes : Nicolas Ravailhe (GOdF)

Laurent Kupferman,

Triple cursus, de Droit, Faculté de Paris II-Assas, où il obtient une licence en droit privé général, de Théâtre et de Chant. Laurent Kupferman débute sa carrière dans l'administration culturelle. Initié au GO d F. Conférencier, essayiste et auteur notamment de : « Rassembler » Éditions DERVY septembre 2021 « Trois Minutes pour comprendre la Franc-Maçonnerie » Éditions Courier du Livre 2016. « Paris des Francs-Maçons », Éditions du Cherche Midi, 2009, Réédité en janvier 2013 « Les Grands-textes de la Franc-Maçonnerie décryptés » Éditions First 2011 « Ce que la France doit aux Francs-Maçons, et ce qu'elle ne leur doit pas » Éditions First 2012. Laurent Kupferman a pris une part active à l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker en lançant la pétition « Osez Joséphine » sur le site Change.org. Directeur de la Communication de la Fédération Française Sésame Autisme depuis 2016 et membre du Comité scientifique et culturel Clermont Massif central.

Propos introductifs de notre F.: Laurent Kupferman :

Les citoyennes et les citoyens des pays membres de l'UE se sentent-ils européens ? Il est permis d'en douter, du moins pour une majorité, alors que cette appartenance, qui complète la citoyenneté nationale sans la remettre en cause, est indispensable pour faire avancer la construction européenne de la manière la plus démocratique possible. Comment dès lors faire émerger un désir d'Europe ?

Les travaux des commissions précédentes ont permis de faire émerger de multiples pistes au travers d'avancées sur les domaines du numérique -qu'il s'agisse de moyens de traduction sophistiqués, de plateformes numériques pour améliorer la visibilité ET la lisibilité de l'action des actuelles institutions, ou bien la mobilité et les échanges des citoyens à travers l'Union qui sont autant d'outils indispensables, mais non suffisants, à la vie démocratique et politique. L'UE, à l'instar de l'ensemble des institutions politiques des États-membres, n'échappe pas à la crise de la représentativité. Pour y pallier, peut-être conviendrait-il de travailler à des formes plus abouties d'inclusion dans le processus de gouvernance, afin d'associer plus de citoyennes et de citoyens à la vie politique de l'Union.

À cet égard, une communication se détachant du langage, ou jargon parfois impénétrable pour un profane, serait très probablement profitable. Pour être entendu, il faut être intelligible.

S'il faut noter une amélioration de la perception de l'action de l'Union du fait des crises liées à la pandémie, ou à la guerre en Ukraine, qui ont provoqué des politiques concertées, le chemin à parcourir reste encore long. Pourquoi par exemple le discours sur l'État de l'Union ne fait-il pas l'objet d'une couverture médiatique plus importante ? C'est un exemple mais il très significatif du silence qui entoure la vie politique de l' Union.

Nous n'ignorons pas également l'importance de l'instruction pour la transmission des valeurs. C'est la raison pour laquelle il pourrait être pertinent de travailler pour que la journée de l'Europe, chaque 9 mai, fasse l'objet d'une réflexion dans les établissements scolaires, mais aussi dans les médias.

À ce moment de notre histoire, aucune piste ne saurait être négligée. La France a fait le choix d'écrire une charte des droits et des devoirs des citoyens. L'Union n'est pas la France, mais lancer un chantier de réflexion à l'échelle européenne, sur cette idée pourrait, peut-être, contribuer à faire émerger une conscience sur une citoyenneté européenne plus dense.

Il y a urgence à faire comprendre que l'appartenance à l'Union est aussi l'adhésion à des valeurs humanistes et sociales. Ces préconisations peuvent sembler symboliques mais nous savons, franc-maçonnnes et francs-maçons à travers le monde, que ce langage universel est aussi une méthode pour bâtir, et faire émerger une conscience libre et éclairée.

Compte rendu analytique des travaux de l'atelier 4 :

« S'engager pour une citoyenneté européenne et pour l'avenir des jeunes ».

Notre F Laurent a évoqué la notion de citoyenneté mais aussi de sentiment / « se sentir citoyen », le « désir d'identité citoyenne ». Il a ainsi exprimé la nécessité de mieux définir et mieux communiquer. Notre F Laurent a introduit les échanges en mentionnant plusieurs défis pour une Europe humaniste, à travers ses valeurs et les déclinaisons à opérer dans la société européenne.

En outre, notre F Laurent a également présenté les enjeux des outils à mobiliser : la transformation numérique, l'usage d'un langage adapté et compréhensible, le multilinguisme, l'accès aux travaux de l'UE, le pluralisme de l'information, la culture, l'éducation, la mobilité de citoyens ...

Notre F Laurent a enfin parlé de la crise de la représentativité et des clivages qui s'opèrent en Europe, rural- urbain, égalité des chances, et la difficulté pour les citoyens d'identifier les niveaux de décision, les répartitions de compétences et la subsidiarité. Ses propos ont pris appui sur le document de la Conférence sur l'avenir de l'Europe en lien avec la thématique de notre atelier.

Interventions :

- F du DH

Notre F a parlé de la difficulté de disposer d'un cadre pour l'enseignement en Europe. Un Etat comme la Belgique connaît des cadres tellement différents, alors projeter des modèles en Europe ?

- F du GOB

A partir de l'exemple de la symbolique déployée par la couronne britannique en hommage à la souveraine décédée, notre F a appelé au renforcement de la symbolique européenne. Il a pris en référence les billets de banque, non incarnés par des personnes mais par des ponts insignifiants. Notre F a aussi mentionné le 9 mai, jour férié uniquement dans les institutions européennes et peu significatif en-dehors.

- F GOB

Décrivant la complexité du processus de décision européen, notre F a évoqué l'échelle du temps et le décalage entre le vote du citoyen et l'adoption d'une législation européenne, via un travail législatif complexe ... qui, en résultante, sera bien différente des attentes citoyennes initiales. Il a insisté sur le caractère non démocratique de la désignation / élection de la Commission européenne.

- F GOB

Notre F s'est exprimé sur le vote obligatoire. Il a de plus souligné la poussée du souverainisme en Europe, notamment en France. Notre F a rappelé que l'Europe sociale n'a pas été réalisée, pour conclure sur la difficulté de communiquer sur l'UE ; Euronews serait anti UE et anti Bruxelles, la liberté de la presse est à considérer ...

- Intervention de notre F.: Laurent rapporteur pour indiquer que le 9 mai - jour férié paraît difficile dans plusieurs Etats mais qu'une démarche commune et renforcée en Europe est souhaitable, par exemple dans les écoles.

- S GLFB-VGLB

Notre S a pris en référence le baromètre de l'UE sur les jeunes. Elle a attiré l'attention sur les jeunes en formation professionnelle et les jeunes allochtones tout en alertant sur la pauvreté « être citoyen quand on a faim n'est pas possible ».

Il est bien entendu néanmoins nécessaire d'expliquer davantage ce qu'est « être citoyen » et humain. Notre S a pris en référence une expression africaine.

- S GLFB-VGLB

Notre S a mis en exergue l'importance de donner une voix aux jeunes. (85 % du panel de la Conférence sur l'avenir de l'Europe). Cela demande des actions et des budgets en privilégiant les médias sociaux à Internet, et avec des ONG pour et par les jeunes.

- S GLMF

Notre S a cité en référence les conseils municipaux des enfants. Elle a en outre parlé des difficultés des étudiants et de leur insertion dans le monde du travail.

- S NGGV

Notre S évoque l'identité comme un sentiment, pas comme un lien avec une institution. L'identité se forme par opposition aux autres. Exemple : nous sommes Européens, car pas Américains. Notre S.: a pris l'exemple de l'Eurovision, avec le sentiment ambivalent d'aimer et détester cette émission. Elle a appelé à la responsabilité des Etats membres de l'UE.

- S SGOG

Notre S a appelé à être plus concret et réaliste. Pour beaucoup, la citoyenneté européenne cela n'existe pas même si c'est une belle idée. Comment voir l'Europe en dehors des questions d'argent ou de taxation ... Trop de gens ne votent pas aux élections européennes, faute de contraire, il faut un dialogue direct entre l'UE et les citoyens, parler des valeurs communes.

Notre S invite à travailler ensemble « ancrer la lumière, être intermédiaire » par un chemin pratique et réaliste, sans rester entre nous. Quand on parle citoyenneté, on renvoie à la nationalité. L'identité serait-elle plus inclusive ?

- S DH Fédération Belge

Notre S a donné l'exemple des jeunes musicales où elle travaille et qui ont été constituées lors de la seconde mondiale pour soustraire l'éducation des jeunes de l'occupant.

Elle a sollicité un changement de méthode pour être moins infantilisant avec les jeunes. Il faut les responsabiliser, travailler leur autonomie. Les jeunes sont sociables, et il faut radicalement changer d'approche avec eux.

- F DH Fédération Belge

Notre F a interpellé : Trump aurait-il été élu sans Murdoch ? Idem le Brexit ? Quid de l'UE après le Covid sans la BCE ? Il a déploré un manque de relais dans la presse ce qui favorise les populistes.

- S DH Fédération Belge

Notre S est revenue sur l'importance des symboles communs.

De plus, elle a défendu l'importance de l'éducation et des valeurs de l'Europe dans une école publique. Les écoles privées ne doivent plus être financées avec l'impôt des citoyens.

Notre S a mis en avant l'idée d'un volet européen dans le parcours d'éducation.

- notre F:Laurent K a aussi repris l'idée d'autres symboles sur les billets et insiste sur le fait de parler davantage d'Europe le 9 mai.

- Un F Serge C mentionne la réussite d'Erasmus.

- Un F GOB

Tout commence avec les jeunes : intégration, éducation, instruction et émancipation.

Notre F énumère les médailles des nationalités européennes aux JO en comparaison avec d'autres Etats, USA, Chine, Russie : large victoire pour l'UE ! Il appelle à la création d'un maillot commun, comme un symbole de paix.

- S GLMF

Notre S invite à œuvrer pour une valeur ajoutée des M:. en Europe notamment en inter - obédiences avec des conférence sur des thématiques européennes.

Elle appelle à travailler sur l'orientation pour s'ouvrir au monde et de permettre de circuler au-delà d'Erasmus. Les MM:. peuvent aussi agir davantage en matière d'information comme des vecteurs, des passeurs et faire avancer les choses !

Synthèse des travaux de l'atelier 4 : **« S'engager pour une citoyenneté européenne et pour l'avenir des jeunes »**

Propos introductifs de notre F Laurent Kupferman :

Notre F Laurent a évoqué la notion de citoyenneté mais aussi de sentiment / « se sentir citoyen », le « désir d'identité citoyenne ». Il a ainsi exprimé la nécessité de mieux définir et mieux communiquer. Notre F Laurent a introduit les échanges en mentionnant plusieurs défis pour une Europe humaniste, à travers ses valeurs et les déclinaisons à opérer dans la société européenne.

En outre, notre F Laurent a également présenté les enjeux des outils à mobiliser : La transformation numérique, l'usage d'un langage adapté et compréhensible, le multilinguisme, l'accès aux travaux de l'UE, le pluralisme de l'information, la culture, l'éducation, la mobilité de citoyens ...

Synthèse des échanges :

Comment être citoyen ? Connaitre, comprendre, participer ?

Il en ressort 3 enjeux :

- L'Union européenne vers les citoyens. (Essentiellement les institutions mais pas uniquement aussi d'autres vecteurs, médias, enseignement ...). Diffuser les valeurs de l'UE par des contenus concrets et réalistes, mieux associer les citoyens dans les processus de décisions, disposer de programmes européens efficaces et accessibles (ex. Erasmus), réfléchir aux moyens et méthodes des structures intermédiaires comme les médias et/ou l'usage des réseaux sociaux ...
- Le citoyen vers l'Union européenne. L'éducation a été beaucoup évoquée. « Sans une éducation publique libre, il n'y a pas de citoyenneté ». Idée d'un livret scolaire avec parcours de citoyen européen, des méthodes et des cadres pédagogiques à revoir en Europe pour des citoyens plus libres, prendre en compte les logiques « d'opposition et d'acquisition » et une jeunesse dont les attentes et les modes d'expression évoluent constamment. Comment donner une voix aux jeunes ?
- La valeur ajoutée du travail des M.: !
- 1. Travailler les symboles de l'Europe (hymne, drapeau, journée du 9 mai - fériée ? - enseignée dans toutes les écoles de l'UE ? - identité, visuels communs lors des compétitions sportives, incarner les billets avec des personnes au lieu de ponts ?) ;
- 2. Travailler davantage entre nous, au sein et entre les Obédiences sur des sujets thématiques européens en lien avec l'actualité ou que nous souhaiterions lancer en Europe ;
- 3. Agir et communiquer sur les sujets européens en prenant en compte les travaux d'autres associations, ONG pour mieux identifier notre apport et notre créativité spécifique par une communication adaptée : publique quand c'est utile ou uniquement à destination de publics investis sur des thématiques précises afin de fournir une expertise adaptée.

Défi commun à tous les sujets évoqués ? Être citoyen : c'est être libre, disposer d'un libre arbitre et être considéré comme un individu avec des droits et des devoirs. La citoyenneté procède des libertés individuelles et s'exerce avec des droits universels, égaux « pour » et « entre » tous, en ce compris le droit d'association ou d'appartenir à des groupes mais considérant que l'UE devra toujours reconnaître le citoyen par l'expression de ses choix individuels, de croyances ou non croyances par exemple. Des libertés qui appartiennent exclusivement aux citoyens. L'Europe n'est pas une addition de communautés ou de groupes constitués en fonction de croyances, d'origines ou de races... Elle est composée certes d'Etats mais avec des citoyens libres.

Nb. Un remerciement particulier pour notre F.: interprète qui a permis la tenue d'échanges en langues française et anglaise pour que chacun puisse comprendre et être compris.



Clôture du colloque.

Les participants des quatre groupes de travail sont réunis pour entendre le rapport de chacun des autres groupes.

Une conclusion rapide permet alors à chaque participant d'entendre ce qui a focalisé l'attention pour chacune des thématiques retenues.

Vifs remerciements également à la S Raymonda Verdyck, GM de la GLFB, pour la collaboration à l'organisation de cette manifestation, et aux SS et FF qui ont également concourus à ces travaux, spécialement aux FF conférenciers qui ont accepté de consacrer leur temps pour un partage de leur expertise sur les sujets choisis.

Un peu d'autosatisfaction : c'est un président heureux qui clôture les travaux, de nombreuses idées et propositions concrètes ont été formulées, dans le cadre d'un travail maçonnique dont la méthode a, encore une fois, fait les preuves de son sens et de sa valeur, même à notre époque.

Il n'est évidemment pas possible à cet instant de tirer UNE conclusion de cette rencontre, un travail subséquent sera nécessaire pour en extraire des lignes fortes qui alimenteront le travail de l'Alliance. Il annonce que les actes de ce colloque seront rapidement transmis à chacun des participants ayant rempli le formulaire de consentement à cette fin.

Il lève la séance et invite tous les assistants à partager la collation fraternelle qui leur a été réservée.

Table des matières.

Préambule :	Page 2
Discours d'accueil :	Pages 3 à 6
Cahier 1 : S'engager pour : la santé publique	Pages 7 à 13
Cahier 2 : S'engager pour : le développement durable	Pages 14 à 24
Cahier 3 : S'engager pour : l'égalité et l'inclusion	Pages 25 à 30
Cahier 4 : S'engager pour : la citoyenneté et les jeunes	Pages 31 à 37
Clôture du colloque :	Page 38
Table des matières :	Page 39